

Ordre du jour Conseil d'établissement – École Curé-Paquin Salle de conférence

Ordre du jour

*Le lundi 21 septembre 2026 – vers 19h30
Après l'assemblée générale des parents*

19 h 30	(2 min)	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
19 h 32	(5 min)	2. Adoption de l'ordre du jour (D)
19 h 37	(5 min)	3. Parole au public
19 h 42	(5 min)	4. Présentation de tous les membres du CÉ
19 h 47	(5 min)	5. Procédure d'élection au poste de la présidence du conseil d'établissement et de la vice-présidence (P)
19 h 52	(10 min)	6. Élection au poste de la présidence et de la vice-présidence (D)
20 h 02	(2 min)	7. Autorisation pour la communication de renseignements personnels
20 h 04	(2 min)	8. Déclaration d'intérêts des membres
20 h 06	(5 min)	9. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2026
20 h 11	(5 min)	10. Sorties et activités éducatives – <i>Sous réserves</i> (P)
20 h 16	(5 min)	11. Calendrier des réunions du C.É. (D)
20 h 21	(5 min)	12. Information des membres
20 h 26	(5 min)	13. Divers
20 h 31		14. Levée de l'assemblée

p. j. : Procès-verbal 11 juin 2026 ;
Autorisation pour la communication de renseignements personnels ;
Déclaration d'intérêt des membres.

LÉGENDE			
(C) Consultation	(D) Adoption	(I) Information	(P) Approbation